

# COIN technipharm

MAI 2016

## UNE FORMATRICE RÉCOMPENSÉE POUR SA PERSÉVÉRANCE

### QUELQUES CHIFFRES NOMBRE TOTAL DE TECHNICIENS EN PHARMACIE AGRÉÉS : 6607

Alberta : 1346

Colombie-Britannique : 1308

Manitoba : 6\*

Nouveau-Brunswick : 22

Terre-Neuve-et-Labrador : 6

Nouvelle-Écosse : 69

Ontario : 3835

Île-du-Prince-Édouard : 9

Saskatchewan : 6

Source : Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie, Statistiques au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

\* En avril 2016

### LEÇON DE FC INCLUDE :

#### Au-delà de la grippe : facteurs associés à l'immunisation



Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCCEP)

Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : [www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca), section eCortex

### QUAND LA TECHNICIENNE EN PHARMACIE

Tamiza Dhanani a décidé de devenir formatrice d'ATP et de techniciens, plus rien ne pouvait l'arrêter – peu importe le temps qu'il lui faudrait pour y parvenir.

Lorsqu'elle a déménagé à Edmonton, elle a présenté sa demande d'admission (plus d'une fois) aux deux collèges professionnels de la région : CDI et NorQuest. « Je rêve d'enseigner depuis que je suis diplômée », explique-t-elle, ajoutant qu'elle a obtenu son diplôme de technicienne en pharmacie au Collège de Vancouver, en 1997. « À l'époque, il n'y avait aucun poste [en enseignement], mais j'ai persévéré. » Entre-temps, l'expérience qu'elle a acquise dans une pharmacie communautaire, d'abord à Vancouver puis à Edmonton, s'est avérée précieuse pour l'enseignement. La première occasion s'est présentée en 2005, quand elle a obtenu un poste d'adjointe à la formation au collège NorQuest, tout en continuant d'assurer des quarts de travail occasionnels à la pharmacie. En 2011, elle a fait un remplacement pour un congé de maternité au collège NorQuest, avant d'occuper un emploi au collège CDI, de 2012 à 2014. C'est à cette période que Tamiza est également devenue technicienne agréée. Elle a amorcé sa carrière de formatrice d'ATP l'année dernière et espère la poursuivre encore longtemps.

Entre son emploi actuel et les postes d'enseignante qu'elle a occupés auparavant, elle a effectué un remplacement pour un congé de maternité dans un établissement de soins de longue durée à CapitalCare (une filiale des Services de santé de l'Alberta). « Travailler dans un établissement de soins de longue durée a changé ma vision des soins aux aînés, dit-elle. Ce fut une expérience enrichissante, qui exigeait de la patience et de la compassion pour les résidents. J'ai constaté l'engagement dont l'équipe de pharmacie faisait preuve sur le plan clinique, et je me suis sentie satisfaite de ma contribution. »

Mais Tamiza « aspirait toujours à recommencer à enseigner », consciente des défis de ce choix de carrière. « Je me sens en constante évolution quand j'enseigne : j'actualise mes connaissances et j'apprends aussi de mes



étudiants », en particulier des nombreux étudiants étrangers qui fréquentent le collège. « La satisfaction que l'on ressent quand un étudiant comprend un concept ou qu'il acquiert des compétences est déjà grande, mais elle l'est d'autant plus quand il obtient son diplôme ou trouve un emploi. » Elle pense que les cours de transition qu'elle a suivis l'ont aidée à parfaire ses compétences en enseignement.

Ardente partisane de la réglementation, Tamiza affirme que cette dernière a fourni de « nombreuses occasions de révéler les compétences des techniciens ». Les pharmacies communautaires ont commencé à mesurer l'importance des techniciens agréés : « de plus en plus de techniciens travaillent aujourd'hui dans toute l'étendue de leur champ d'exercice ». Croyant fermement aux vertus de la formation continue, elle organise des activités éducatives à Edmonton, en tant que membre du conseil d'administration de l'association des techniciens en pharmacie de l'Alberta (PTSA).

Ironiquement, le domaine de la pharmacie n'était pas l'orientation professionnelle de départ de Tamiza. Elle a d'abord suivi des études en journalisme avant de se tourner vers le programme de techniques pharmaceutiques, convaincue que ce dernier offrirait de meilleures perspectives d'emploi. Et bien qu'elle aime toujours écrire – et qu'elle ait obtenu son diplôme

Suite à la page 4

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Teva

[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Caroline Bélisle

Rédactrice en chef  
Caroline Baril

Journalistes  
Sally Praskey, Éric Whittom

Directrice artistique  
Lima Kim

### COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry,  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique  
en pharmacie

Mary Bozoian,  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Margaret Woodruff,  
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division de Rogers Media inc.  
1200, avenue McGill College, bureau 800  
Montréal, Québec H3B 4G7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?  
Envoyez vos idées et vos commentaires  
à [caroline.baril@rci.rogers.com](mailto:caroline.baril@rci.rogers.com)

Un service éducatif mis à la disposition des assistants  
techniques en pharmacie canadiens par Teva.  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

## NOUVELLES DU QUÉBEC

### Nouveau programme de formations continues accréditées de l'AQATP

**EN AVRIL, L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE** des assistants techniques en pharmacie (AQATP) a mis en ligne son nouveau programme de formations continues accréditées. « Nous pensons que l'amélioration des connaissances et des compétences est un plus pour les ATP, étant donné que l'assistance technique en pharmacie est un métier qui évolue rapidement », explique Raymonde Lajoie, vice-présidente Formation à l'AQATP.

Ces formations qui sont offertes gratuitement aux membres de l'AQATP sont hébergées sur le site du Campus Elitis (<https://campuselitis.ca/fr>) qui comprend d'autres formations pour les ATP (membres ou non de l'AQATP) et les pharmaciens. Le membre de l'AQATP doit faire une demande en ligne à Campus Elitis pour avoir accès aux formations de l'AQATP.

Ces dernières s'adressent aux ATP travaillant dans une pharmacie communautaire ou un établissement de santé. Elles portent sur certaines pathologies (p. ex., asthme de base,

maladie pulmonaire obstructive chronique) ou sur des aspects pratiques de la pharmacie (p. ex., les aides à la mobilité). Leur durée varie de une à trois heures. Chaque heure de formation donne droit à une unité de formation continue (UFC).

Depuis novembre 2015, les ATP (membres ou non de l'AQATP) peuvent aussi obtenir des UFC en assistant à des conférences, notamment lors du congrès annuel et de la tournée automnale de formation de l'AQATP, ainsi qu'à des activités de formation offertes par des sociétés pharmaceutiques et éventuellement des chaînes ou des bannières en pharmacie. « L'AQATP révisé et accrédite les formations, mais ce sont les organisateurs qui émettent les certificats », précise Raymonde Lajoie.

L'AQATP recommande à ses membres de conserver leurs certificats dans un dossier personnel. « Ça démontre aux pharmaciens propriétaires, notamment lors de la recherche d'un emploi, que l'ATP est professionnel dans son métier », souligne la représentante de l'AQATP.

## AILLEURS AU CANADA

### Le site web de l'HQCA s'attaque aux abréviations dans le domaine de la santé

**LE CONSEIL DE LA QUALITÉ DES SOINS** de santé de l'Alberta (HQCA) a lancé un site web pour combattre l'usage d'abréviations dans le domaine des soins de santé, affirmant qu'elles constituent un risque pour la sécurité des patients.

Le site web explique en quoi les abréviations et acronymes posent problème et fait remarquer qu'ils peuvent être mal lus ou avoir différentes significations pour les gens. Le problème est d'autant plus grave quand on les utilise pour communiquer au sujet de médica-

ments à risque élevé, comme l'insuline, les anticoagulants, les narcotiques ou les chimiothérapies contre le cancer. « Écrire en toutes lettres est la seule façon de communiquer clairement, affirme le site web. Il n'y a pas de raccourcis pour la sécurité du patient. »

En guise de solution, le site fournit un outil en quatre étapes pour aider les professionnels de la santé à instaurer des changements au sein de l'équipe et de l'organisation, et présente aussi des exemples concrets. Pour plus d'information : <http://abbreviations.hqca.ca>

### Un collège offre un premier cours de transition bilingue en classe

**LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU** Nouveau-Brunswick a réussi à mettre sur pied le premier cours en classe du Programme passerelle nationale de formation des techniciens en pharmacie, en anglais et en français.

Le contenu du programme est actuellement en révision, tout d'abord pour améliorer la documentation du cours sur l'exercice professionnel, lancé à la session d'automne 2015. La révision du cours de gestion des

systèmes de distribution des médicaments sera effectuée ce printemps, selon l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP).

De plus, les membres du Comité national des techniciens en pharmacie de l'ANORP envisagent de concevoir un outil d'évaluation commun aux programmes de formation pratique, qui permettrait d'uniformiser l'évaluation des compétences à l'échelle du pays.

## Faire face aux troubles cognitifs

### LA PLUPART D'ENTRE NOUS

connaissent une personne aux prises avec ces troubles dévastateurs – la maladie d'Alzheimer n'étant qu'une forme de trouble cognitif.

L'incidence de cette maladie ira en augmentant au fur et à mesure du vieillissement de la population. Selon la Société Alzheimer du Canada, 747 000 Canadiens étaient atteints de la maladie d'Alzheimer et d'autres troubles cognitifs en 2011, ce qui représente 14 % des Canadiens âgés de 65 ans et plus. En 2031, ce chiffre s'élèvera à 1,4 million de personnes. La première vague de baby-boomers a franchi le cap des 65 ans en 2011, et le risque de développer la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée double tous les cinq ans après cet âge.

Le terme « troubles cognitifs » est une désignation générale englobant une série de symptômes causés par un dysfonctionnement du cerveau. Ces symptômes se manifestent par des pertes de mémoire et des difficultés de concentration, de résolution de problèmes et de langage, d'une gravité suffisante pour affecter la capacité de la personne à exécuter des tâches quotidiennes. Ces troubles peuvent également affecter l'humeur et le comportement des personnes. Les symptômes s'aggravent au fur et à mesure de la dégénérescence des cellules et de leur mort éventuelle.

De nombreuses maladies peuvent provoquer des troubles cognitifs, la plus répandue étant la maladie d'Alzheimer et la maladie cérébro-vasculaire, cette dernière étant causée par les accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Comme le souligne un récent communiqué de presse de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC), en tant que professionnels de premier recours qui voient régulièrement les patients, les pharmaciens sont parmi les premiers à pouvoir reconnaître les signes de troubles cognitifs. Ainsi, il arrive que les patients demandent un médicament pour améliorer la mémoire. Il arrive aussi qu'ils éprouvent de la difficulté à gérer leurs médicaments : par exemple, ils tardent à renouveler une ordonnance ou oublient de le faire, ou encore se trompent dans l'utilisation de leurs plaquettes alvéolées en omettant de consommer certains médicaments ou en les consommant à une date erronée.

Selon le Dr Carlos Fernandez, de Waterloo, un consultant en pharmacothérapie gériatrique et en recherche clinique établi en Ontario, les techniciens en pharmacie et ATP peuvent être utiles en signalant les patients qui renouvellent leurs ordonnances à l'avance ou en retard, ou qui se présentent à la pharmacie avec une demande d'analyses de laboratoire ou

de radiographies plutôt qu'une ordonnance. Un patient bien connu à la pharmacie qui est dans un état anormal d'irritabilité ou de confusion est aussi un signal d'alerte. Si le technicien en pharmacie ou l'ATP observe un de ces symptômes, il peut avertir le pharmacien, qui peut engager la conversation avec le patient afin de déterminer s'il doit être adressé à un médecin pour des tests diagnostiques.

Le Dr Fernandez fait également remarquer qu'un patient qui semble confus et qui ne répond pas de manière appropriée peut tout simplement avoir des troubles de l'audition. Il convient donc d'éliminer cette éventualité en premier lieu et, en toutes circonstances, de parler lentement et clairement, en posant une seule question à la fois.

Pour les patients qui prennent leurs médicaments de façon désordonnée, les plaquettes alvéolées sont une excellente option. Cependant, il faut que les patients s'en souviennent et les utilisent correctement; une certaine supervision à la maison est donc nécessaire.

L'APhC a établi une série de mesures grâce auxquelles les pharmaciens peuvent aider les patients atteints de troubles cognitifs : déceler les troubles causés par les effets secondaires de médicaments; arrêter les médicaments qui aggravent les troubles cognitifs; changer les dosages ou remplacer les médicaments au besoin; trouver la formule médicamenteuse qui convient au patient, comme des vaporisateurs nasaux, des injections ou des suppositoires, et s'assurer que les emballages sont faciles à

*Suite à la page 4*

#### RESSOURCE:

Société Alzheimer Canada : <http://www.alzheimer.ca/fr>  
(Fournit de l'information sur les différentes formes de troubles cognitifs ainsi que des listes de contrôle de la maladie.)



**LES MÉDECINS  
ET LES PATIENTS  
VOUS POSENT-ILS  
DES QUESTIONS SUR  
LES MÉDICAMENTS  
GÉNÉRIQUES?**

Trouvez réponse aux questions sur leur innocuité et leur efficacité en consultant un tout nouveau site Web.

Allez à **MedicamentsTeva.ca**.







# À NOUS LES MÉDICAMENTS À EUX LA SOIRÉE

**Des questions sur les médicaments  
génériques? Gagnez du temps grâce aux  
ressources qu'offre [MedicamentsTeva.ca](http://MedicamentsTeva.ca)**

Pour bien faire comprendre que les médicaments génériques représentent un choix sécuritaire, efficace et économique, l'équipe de pharmacie joue un rôle essentiel.

MedicamentsTeva.ca est une ressource en ligne où patients et médecins connaîtront les raisons pour lesquelles les médicaments génériques sont dignes de confiance.

Chaque jour au Canada, les médicaments de Teva Canada servent à remplir près de 200 000 ordonnances\*.

**RECONNUE. FIABLE. CANADIENNE.**

\*IMS Compuscript, total mobile annuel de janvier 2016.



**TEVA**